

Le centre de ressources sur les études d'impact du portail anglo-saxon de la microfinance

BIM n° - 11 juillet 2006
Emmanuelle BOUQUET

Le portail anglo-saxon de la microfinance vient de mettre en ligne un dossier consacré aux études d'impact, élaboré par Imp'Act et le CGAP (<http://www.microfinancegateway.org/section/resourcecenters/impactassessment>). Ce centre de ressource n'est pas la traduction du dossier thématique disponible sur le portail français de la microfinance (http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/impactperf/) et dont un BIM récent s'est fait l'écho (<http://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2006/BIM-10-01-06.pdf>). En particulier, les références bibliographiques qui en constituent le socle (programmes AIMS et Imp'Act) sont des publications en anglais. Cependant, la trame générale de deux dossiers est très similaire, de même que les évolutions, les enjeux et les orientations qui sont mis en avant.

Le dossier poursuit 2 grands objectifs :

- ▷ améliorer la compréhension de l'impact de la microfinance sur les conditions de vie des pauvres
- ▷ encourager le recours aux études d'impact par les institutions de microfinance

Il s'appuie sur des synthèses thématiques ad hoc et sur le fonds bibliographique très riche du portail. Il cherche également à promouvoir un forum de discussion des opérateurs sur la question de l'impact, mais la page correspondante n'est pas encore activée.

Objectif 1 – Quel impact de la microfinance sur les conditions de vie des pauvres ?

Cette section est organisée selon le schéma directeur des Objectifs du millénaire pour le développement. Pour chacun des Objectifs qui présente un minimum de pertinence vis-à-vis de la microfinance, elle propose différentes références qui illustrent la diversité des indicateurs utilisables dans une étude d'impact.

- ▷ OMD 1 : Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim
Indicateurs : Revenu, patrimoine, réduction de la vulnérabilité (sécurité alimentaire, diversification des activités, émancipation du statut de manœuvre journalier).

- ▷ OMD 2 : Education primaire universelle
Indicateurs : Taux de scolarisation, réduction du taux d'abandon de la scolarisation, réduction du taux d'illettrisme chez les enfants, part du budget familial consacré à l'éducation.
- ▷ OMD 3 : Egalité des sexes et émancipation des femmes
Indicateurs : prise de décision et de responsabilités au sein du ménage et de la communauté, planification des naissances, contrôle des actifs productifs, réduction de la violence intra familiale.
- ▷ OMD 4 : Santé maternelle et infantile
Indicateurs : prophylaxie, allaitement, contraception, réduction de la malnutrition.
- ▷ OMD 5 : Durabilité environnementale
Cet Objectif est mentionné, bien qu'aucune étude d'impact intégrant cette famille d'indicateurs n'ait encore été identifiée. Les références proposées sont soit des guides permettant d'intégrer la dimension environnementale dans les activités de microfinance, soit des études de cas d'IMF qui s'inscrivent d'ores et déjà dans cette démarche.

Si la diversité des indicateurs d'impact proposés illustre bien les attentes multiples qui sont attachées à la microfinance, elle en souligne également les ambiguïtés. Au-delà des traditionnelles questions méthodologiques sur l'attribution de causalité, ne met-on pas sur le compte de la microfinance des bénéfices qui découlent tout simplement de programmes d'éducation populaire ? Ce genre de questions prend un relief particulier dans le contexte des bonnes pratiques qui préconisent une stricte séparation des opérations financières et des fonctions connexes (appui à la petite entreprise, soutien scolaire, éducation des femmes, assurance santé, etc.). En termes d'étude d'impact, la question qui se pose est celle des interactions entre différentes interventions, ce qui ouvre des chantiers méthodologiques encore peu explorés.

Une deuxième observation à la lecture de cette section est que les références mentionnées commencent à dater. La plupart datent de la fin des années 1990. La plus récente date de 2003. En l'absence d'explication avérée, on peut avancer deux hypothèses : (1) les financements pour les études d'impact sont en train de se tarir ; (2) la diffusion de l'information relative aux études d'impact ne se fait plus selon les mêmes canaux. Cette deuxième hypothèse serait cohérente avec les évolutions notées dans les pratiques des études d'impact, dans le sens d'une plus grande internalisation au sein des IMF (voir plus bas). Elle pourrait également traduire une réticence à divulguer des résultats mitigés, dans un contexte de plus grande compétition pour les appuis des donateurs et de la communauté internationale. Il serait intéressant d'avoir le point de vue des lecteurs de ce BIM sur cette question.

Objectif 2 – Encourager le recours aux études d'impact par les institutions de microfinance

L'ambition du dossier est de « constituer un guide pratique permettant aux utilisateurs de développer des procédures et des systèmes d'évaluation d'impact qui soient adaptés au contexte et aux objectifs de leur organisation, et qui répondent aux attentes des différentes parties prenantes. Un système approprié est un système qui délivre une information crédible à un niveau de fiabilité conforme aux objectifs spécifiques d'une IMF donnée ».

Cette section pratique reflète de manière très explicite le changement d'approche qui s'est opéré ces dernières années en matière d'études d'impact en microfinance. Après une période

marquée par des études d'impact à tonalité académique, pilotées en externe par les donneurs en fonction de leurs propres nécessités d'information et de justification de l'efficacité de leurs financements, on assiste à l'émergence d'une approche en termes de « systèmes d'évaluation d'impact » (le changement sémantique n'est pas neutre) qui serait pilotée en interne par les praticiens de la microfinance en fonction de leurs propres objectifs et enjeux, en intégrant notamment l'apprentissage organisationnel et l'amélioration des opérations et des services. (A noter le parallèle avec le processus de transition depuis une microfinance « verticalisante » vers une microfinance pilotée par la demande). En anglais, le jeu sur les mots *proving* (prouver) → *improving* (améliorer) traduit bien ce cheminement qui recouvre les modes opératoires (externalisation versus internalisation, études ponctuelles versus intégration dans un système) mais également la manière de prendre en compte le temps (coupe instantanée versus processus s'inscrivant dans la durée) ou encore les méthodes de production de données (quantitatives versus qualitatives).

Ce nouveau positionnement a donné lieu à la production de toute une gamme d'outils d'accompagnement visant d'une part à reconnaître les besoins des IMF elles-mêmes en matière de système d'évaluation d'impact, et d'autre part à mettre ces systèmes à la portée des IMF. De même que son homologue francophone, le dossier impact du Microfinance gateway guide le lecteur vers les différentes options actuellement disponibles, en fonction d'un questionnement à mener en amont sur le contexte et la finalité de l'évaluation d'impact pour chaque cas particulier.

D'une certaine manière, la question qui se pose maintenant est celle de l'impact des outils de transfert des capacités d'études d'impact depuis les chercheurs ou les experts vers les institutions de microfinance. Dans quelle mesure et à quelles conditions les IMF peuvent-elles véritablement s'approprier ces outils (dont la conception continue d'être le fait d'acteurs extérieurs) et en tirer profit ? Quels sont les « success stories » mais aussi les échecs et les déceptions ? Quel rôle les réseaux de microfinance peuvent-ils être amenés à jouer ? Lorsqu'elle sera activée, la page consacrée aux discussions entre opérateurs permettra peut-être de commencer à apporter des éléments de réponse.